

Déclaration au CTA du 5 novembre 2019

Après plusieurs tentatives de régionalisation des services d'information et d'orientation de l'EN en 2003 et 2012, après les rapports multiples dénigrant le travail des psyEN, après le transfert des dronisep aux régions et le transfert de la compétence d'information sur les métiers et les formations aux régions, après les annonces du MEN en 2018 de supprimer 300 CIO sur les 450 qui restent (ils étaient au nombre de 550), un nouveau rapport remis en juin au Ministre présente des risques majeurs pour l'avenir des CIO et des missions des PsyEN mais aussi dans la conception de l'orientation des élèves qu'il préconise. En effet ce rapport développe une **vision de l'orientation** des adolescents ancrée uniquement dans « **l'informationnel** » et les **besoins directs de l'économie locale**. Il propose, ni plus ni moins que la **disparition du service de psychologie dans la scolarité du secondaire !**

Il nie la réalité des jeunes, confrontés à des choix renvoyant à leur construction identitaire et aux stéréotypes sociaux et de genre qui pèsent sur eux/elles, par le **choix d'une politique éducative qui délaisse volontairement les élèves et les jeunes les plus fragiles, qui fait le jeu de la reproduction sociale, au lieu de la combattre.**

Dans ce rapport, il est question entre autres, **de transférer l'accompagnement des élèves aux enseignants et aux CPE** et à des **organismes extérieurs** mandatés par les régions.

Il prévoit :

- **L'entrée des branches professionnelles et d'organismes privés (sous couvert d'associations) dans les EPLE**
- **La réduction de nombre de CIO à un par département, soit la fermeture des 2/3 existants**
- **Le regroupement de quelques PsyEN dans des LEGT « têtes de réseaux »**
- **Le recentrage des missions des PsyEN-EDO sur la formation des équipes éducatives et l'ingénierie de formation pour mettre en œuvre les directives régionales, au mépris de leurs missions et statut**
- **La création d'une certification en orientation** pour les enseignants et CPE dont ce n'est pas le cœur de métier, mettant à mal le travail partenarial autour de l'accompagnement des projets d'orientation.

Si ce rapport était mis en œuvre, cela signifierait pour notre académie, la disparition de 16 CIO sur les 22 (après la perte d'un CIO en 2015, celui d'Orléans la Source). Comment le rectorat pourrait-il justifier ce démantèlement après avoir maintenu la quasi-totalité du réseau des CIO en 2015 alors que dans certaines académies le choix a été de supprimer en masse des CIO ? Qu'est ce qui pourrait justifier cette décision à 4 ans d'intervalle ?

Comment le rectorat peut-il réunir des GT avec les DCIO afin de réorganiser les services d'information et d'orientation alors que rien n'a encore été décidé par le Ministère ? Comment peut-il associer les DCIO à une réflexion qui en filigrane, prévoit leur propre disparition ? Comment peut-il réunir des GT sans les organisations syndicales alors que le sujet est primordial ? Comment peut-il annoncer lors de réunions avec les DCIO que cette réorganisation doit se faire dès janvier 2020 ?

Comment le rectorat peut-il se priver des compétences de 6 DCIO en prévoyant leur mise à disposition à la région alors que la catégorie n'a pas connu de création de postes depuis 30 ans ?

Comment le rectorat peut-il créer des conditions d'exercice du travail de psyEN intenable dans certains CIO : par exemple à Loches, ne pas affecter un contractuel sur le poste administratif resté vacant ? Comment le rectorat peut-il laisser la ville de Tours sans CIO ? Comment peut-il autoriser que les personnels du CIO de Tours effectuent leur service au CIO de Joué sans cadre réglementaire ? Comment justifier que, au CIO de Joué, 23 psyEN se partagent 4 bureaux dont certains sont sans internet ? Comment justifier que 25 psyEN se partagent 4 bureaux au CIO d'Orléans ? Comment le rectorat peut-il organiser des déménagements de CIO avec aussi peu de préparation et d'anticipation ? Comment le rectorat peut-il justifier le fait de réduire la superficie du CIO de Chartres engendrant ainsi une baisse de fréquentation ?